

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMa) aide des communes de Auvergne-Rhône-Alpes à identifier des

Stagiaires

pour assister les communes dans la réalisation/mise à jour de leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)

Stage : 5 à 6 mois à compter d'avril 2024 (ou après la fin des cours)

Poste à pourvoir : généralement à partir d'avril jusqu'à fin août / septembre 2024

Expérience requise : Master 1 ou 2 en gestion des risques ou 3^{ème} année d'école d'ingénieur dans le domaine des risques naturels et technologiques, de la gestion de crise, du management global de la sécurité et de la prévention des risques et des catastrophes

Localisation : principalement en Auvergne-Rhône-Alpes

Dépôt des candidatures jusqu'au 16 février 2024

A l'étude avec ces communes : **mise à disposition d'un logement par la commune pour la durée de la mission** + indemnité de stage (environ 600€ / mois de stage)

Secteurs d'activité :

- Gestion des risques naturels et technologiques en collectivité (dominante sécurité civile)
- Planification de la gestion de crise communale

Les stagiaires retenus participeront gratuitement à des formations professionnalisantes assurées par l'IRMa sur le PCS, l'information préventive des populations, la gestion de la crise et la cartographie opérationnelle à vocation de gestion de crise sur Grenoble. Pour information, ces formations représentent un coût de plus de 2 000€.

Le stage sera réalisé dans la commune d'accueil, sous l'autorité du maire, de la direction générale des services de la commune ou d'un responsable de service. L'Institut des Risques Majeurs assurera un suivi des stagiaires et aidera au bon déroulé stage.

Les missions suivantes seront confiées aux stagiaires :

ACCOMPAGNEMENT - ASSISTANCE A L'ELABORATION OU A LA MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

- Conduite du projet d'élaboration ou de refonte d'un Plan Communal de Sauvegarde (définitions des besoins, planification des étapes...), animation d'un comité de pilotage et son information régulière, coordination des réunions techniques, coordination des relations avec les partenaires concernés (acteurs locaux, entreprises, interservices : SDIS gendarmerie...) ...
- Réalisation de cartographies opérationnelles à vocation de gestion de crise (QGIS – appui de l'IRMa à ce sujet) ;
- Planification de la gestion de crise communale et des procédures d'urgence ;
- Suivi de la méthodologie nationale d'élaboration du PCS (ou dans le cadre de sa refonte) : http://www.irma.grenoble.com/05documentation/04dossiers_articles.php?id_DTart=40&id_DT=3
- Réalisation et animation d'un exercice de gestion de crise (avec un appui important de l'IRMa) ;

- Assistance de la commune pour faire des propositions en fin de stage pour le maintien dans la durée du caractère opérationnel du PCS ;
- Réflexion sur une trame de document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ;
- Livrables attendus pendant le stage :
 - o Le PCS opérationnel, la cartographie et les outils d'aide à la conduite des opérations (tableaux de bords...)
 - o La réalisation d'un exercice de gestion de crise.
- Livrables attendus en fin de stage :
 - o Plan d'investissement nécessaire en petit matériel relatif au PCS ;
 - o Plan de formation interne à la commune des acteurs du PCS ;
 - o Plan de communication sur le PCS auprès des acteurs locaux ;
 - o Eventuellement un projet de DICRIM si la temporalité du stage le permet.

COMPETENCES REQUISES ET CONNAISSANCES :

- Dans le domaine de la gestion des risques en collectivité et plus spécifiquement des risques majeurs ;
- La connaissance du SIG QGIS est souhaitée mais non obligatoire ;
- De la réglementation sur la gestion des risques et du fonctionnement des collectivités, de préparation à la gestion de crise ;
- Maîtrise des logiciels : Word, Excel, Powerpoint.

QUALITES REQUISES :

Capacités de gestion de projet et de management d'équipe en interservices.
Capacités d'animation de réunions, pédagogie et sens de l'écoute.
Autonomie, disponibilité, sens de l'organisation et esprit d'initiative.
Qualité d'analyse et de synthèse.
Permis B souhaité et véhicule personnel appréciable au cours de la mission.

CANDIDATURES A ENVOYER PAR MAIL :

CV, lettre de motivation et travaux réalisés (références, rapports, documents, outils ...)
avant le **16 février 2024**

L'objet du mail devra faire apparaître : « Candidature stage PCS 2024 »

Contact à l'adresse mail suivante :

- mathias.lavole@irma-grenoble.com

APPORTS DU STAGE :

Acquisition pour le stagiaire :

- D'une expérience en gestion de projet dans la fonction publique territoriale ;
- D'une expérience d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- D'un tutorat professionnel dans les collectivités et la planification de gestion de crise ;
- Du soutien de l'IRMa dans la professionnalisation :
 - Participation gratuite à des formations professionnalisantes assurées par l'IRMa sur le PCS, l'information préventive des populations, la gestion de la crise et la cartographie opérationnelle à vocation de gestion de crise sur Grenoble. Pour information, ces formations représentent un coût de plus de 2 000€ ;

- Aide au cadrage de leur problématique de mémoire universitaire en lien avec les sujets choisis par les étudiants et conseils concernant des thématiques émergentes à traiter (exemples : intercommunalité et gestion de crise, retours d'expérience sur crises inondations dans la perspective de bâtir des plans d'actions spécifiques inondations, PCS et évaluation de leur robustesse ...);
- Aide au cadrage de leur conduite de projet en collectivité ;
- Soutien de la documentaliste de l'IRMa dans leurs travaux de recherche documentaire ;
- Mise en réseau des étudiants en stage pour favoriser le travail collaboratif.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR L'IRMa :

Notre site internet : www.irma-grenoble.com